

N° Client :

Réf :

Date :

Le compte vous permet d'effectuer vos achats dans toutes nos succursales « LANDI La Côte »  
(Eysins, Bussy-Chardonney, Perroy, Lonay).

\* Nom et prénom ou raison sociale : .....

Complément: .....

\* Adresse : .....

\* NPA / Localité : .....

N° de Téléphone : ..... \* N° de Portable : .....

\* E-mail : ..... Date de naissance : .....

N° TVA (si assujetti) : .....

\* Relation bancaire IBAN : .....

LSV "compte bancaire" / Débit direct "compte postal" :  oui  non

E-facture : Veuillez-vous inscrire auprès de votre banque

Système de comptabilisation automatique des factures :  oui  non  
(AGRO-TWIN – Agro-office – Agrosoft Farmsolution – Agroplus – autre)

**Facturation : 1 facture regroupant les achats du mois sera envoyée au client mensuellement.**

\* **Choix de réception de la Facture** :  par Mail  par Poste

**Le demandeur doit joindre à cette demande une copie de pièce d'identité valable + copie du registre du commerce**

Souhaitez-vous une carte essence AGROLA auprès de LANDI La Côte ?  oui  non

**\* Votre site principal :**

Eysins

Perroy

Bussy

Lonay

**Activité (s) « plusieurs choix possible » :**

AGRO

ARBO

BIO

Entrepreneurs agris

Production animale

Production végétale

VITI

Vaud céréales

Autres: .....

\* Lieu et date :

\* Signature du demandeur :

Par sa signature, le client approuve et accepte les conditions générales de ventes et autorise LANDI La Côte SA à demander tous les documents usuels.

N° Client :

Réf :

Date :

## Conditions générales de ventes

### 1. Généralités, champ d'application

Les présentes conditions générales de ventes, de livraison et de paiement font partie intégrante de tout contrat conclu entre LANDI La Côte SA (ci-après nommée la société) et le client. Elles sont à disposition à la réception de nos points de vente et sont remises au client lors d'une demande d'ouverture d'un nouveau compte.

### 2. Ouverture d'un compte

La société se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'ouverture d'un compte client.

A cette effet, un formulaire de demande d'ouverture de compte est rempli et signé par le client.

Une limite de crédit peut être attribuée au compte.

La société peut fermer le compte du client à tout moment, sans indication de motif.

Le client informe la société dans les meilleurs délais de tout changement important, notamment d'adresse ou de raison sociale.

### 3. Imputation

Les frais administratifs ainsi que le coût des prestations particulières sont débités au client, selon l'ampleur des services fournis. Pour l'expédition des factures, voir rappel, la société facture des frais.

### 4. Prix

La société se réserve le droit de modifier en tous temps et sans préavis les prix indiqués.

Pour autant qu'il n'en soit pas mentionné autrement, les prix s'entendent marchandise enlevée à nos points de vente et TVA incluse.

### 5. Conditions de paiement

Les conditions de paiement, notamment le délai de paiement, sont mentionnées sur nos factures.

Passé le délai de paiement, le client recevra un avertissement.

La société est habilitée à exiger le paiement de frais de rappel et d'un intérêt moratoire de 8.5% pour chaque facture impayée.

Les clients, sans accord défini, ayant atteint leur limite de crédit ou **ayant plus d'un mois de retard dans le règlement de leurs factures peuvent voir leur compte bloqué avec effet immédiat et sans avertissement.**

Les déductions sans note de crédit ne sont pas autorisées.

Si le client déduit de la facture un escompte sans que cela soit convenu, le solde sera refacturé.

Le paiement au comptant ou au moyen d'une carte de crédit ne donne pas lieu à un escompte.

Lors de livraisons en l'absence du destinataire, le livreur est habilité à signer le bulletin de livraison pour le compte d'un client.

### 6. Réserve de propriété

Jusqu'au paiement complet de la facture, la société reste propriétaire de la marchandise et se réserve le droit de la reprendre.

### 7. Lieu d'exécution, for, droit applicable

Le lieu d'exécution est au siège de la Société.

Pour tout litige découlant d'un contrat ou des présentes conditions générales, le for exclusif est au siège de la société.

Les contrats et les présentes conditions générales sont régis par le droit suisse.

Si certaines dispositions des présentes conditions générales devaient être déclarées nulles, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée.